

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22131 - 82EME ANNÉE

Mainien de l'argent de la LODEADOM : Les entreprises dépendent de l'assistance de la France dans les anciennes colonies comme La Réunion

Chômage de masse à La Réunion : malgré des décennies d'aides au patronat, le chômage a largement dépassé le seuil de l'intolérable

Inscrits à France Travail par catégorie

TABIEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

La Réunion, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	2e trimestre 2025	1er trimestre 2026	2e trimestre 2026	un trimestre *	un an **
La Réunion					
Inscrits en catégorie A (tenus de rechercher un emploi, sans emploi)	116 520	110 520	112 020	1,4	-3,9
Inscrits en catégorie B (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte)	15 640	15 620	16 130	3,3	3,1
Inscrits en catégorie C (tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue)	24 050	23 870	24 250	1,6	0,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	156 200	150 010	152 400	1,6	-2,4
Inscrits en catégorie D (sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi)	8 000	8 680	8 160	-6,0	2,0
Inscrits en catégorie E (pourvus d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi)	11 740	11 390	10 620	-6,8	-9,5
Inscrits en catégories A, B, C, D, E	175 940	170 080	171 170	0,6	-2,7
Inscrits en catégorie F (en parcours social, données brutes)	1 347	17 882	29 764	66,4	2 109,7
Inscrits en catégorie G (en attente d'une orientation, données brutes)	34 506	20 611	8 191	-60,3	-76,3

Le maintien de la LODEOM et du RAFIP confirme la poursuite des aides publiques au patronat dans les anciennes colonies devenues départements en 1946. Pourtant, malgré des décennies d'exonérations de cotisations sociales et d'avantages fiscaux, La Réunion compte plus de 209 000 personnes inscrites à France Travail. Ces chiffres démontrent l'échec d'un modèle économique de dépendance généralisée incapable d'assurer le plein emploi.

Le gouvernement français vient de confirmer le maintien de la LODEOM et du RAFIP, deux dispositifs d'assistance aux entreprises des anciennes colonies françaises devenues départements en 1946. Pourtant, les derniers chiffres de France Travail montrent qu'après des décennies d'exonérations de cotisations sociales et d'avantages fiscaux au

patronat, le chômage de masse demeure la principale caractéristique de l'économie réunionnaise. Plus de 209 000 personnes concernées par France Travail

Au deuxième trimestre 2026, 112 020 Réunionnais sont totalement privés d'emploi (catégorie A). En ajoutant les personnes en activité réduite, 152 400 demandeurs d'emploi sont tenus de rechercher un travail. Ce nombre progresse encore de 1,6 % en trois mois.

La situation apparaît plus préoccupante encore lorsqu'on prend en compte l'ensemble des catégories de France Travail. 171 170 personnes sont inscrites dans les catégories A à E. À celles-ci s'ajoutent 29 764 personnes en parcours social et 8 191 en attente d'une orientation, soit 209 125 Réunionnais dépendant directement de France

Travail.

publiques pour survivre.

Une politique qui maintient les entreprises dans l'assistance

Face à cette situation, la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, annonce qu'« il n'y aura pas de coup de rabot » sur les aides aux entreprises. La LODEOM, qui exonère une partie des cotisations sociales patronales, sera maintenue, tout comme le RAFIP, destiné à soutenir l'investissement productif.

Présentées comme des outils de création d'emplois, ces dispositifs prolongent une politique d'assistance au patronat engagée depuis des décennies. L'État prend en charge une partie des cotisations sociales dues par les employeurs et accorde d'importants avantages fiscaux afin de préserver la trésorerie des entreprises.

Malgré ces milliards d'euros mobilisés depuis l'adoption de la LODEOM en 2009 et des dispositifs qui l'ont précédée, La Réunion n'a jamais connu le plein emploi. Le chômage de masse reste structurel et continue d'alimenter la pauvreté, tandis que les entreprises demeurent dépendantes des aides

Changer de logique

Les chiffres de France Travail démontrent que cette politique atteint ses limites. Maintenir artificiellement les entreprises à flot ne transforme pas le modèle économique. Les exonérations sociales peuvent éviter certaines faillites, mais elles ne créent pas les activités productives capables d'absorber durablement des dizaines de milliers de demandeurs d'emploi.

Le véritable défi est ailleurs : construire une économie productive fondée sur les besoins de La Réunion, développer la transformation locale, renforcer les échanges avec les autres îles africaines de l'océan Indien et investir dans la souveraineté alimentaire, énergétique et industrielle.

Tant que les politiques publiques privilégieront les mécanismes de compensation plutôt que la transformation de l'économie, les statistiques de France Travail continueront de rappeler une réalité persistante : celle d'un chômage de masse qui perdure malgré des décennies d'aides au patronat.

L'agenda 2030 à La Réunion : le bilan interdit (4/5)

La Réunion face à l'épuisement de son sanctuaire : Le pillage des ressources et le naufrage de la biodiversité insulaire

En signant le pacte mondial de l'Agenda 2030, la France s'est engagée à préserver les ressources en eau, à protéger la biodiversité marine et à stopper la destruction des terres. À La Réunion, le mythe de l'île verte et préservée s'effondre face au verdict des faits : un récif corallien à l'agonie, un tiers de l'eau potable gaspillé dans des tuyaux percés et le bétonnage continu de nos terres nourricières.

« Nous ne défendons pas la nature : nous sommes la nature qui se défend face à un système qui consomme ses propres fondements vitaux. »

— Vandana Shiva, Écologiste et philosophe

Le quatrième volet de l'Agenda 2030 touche au cœur du patrimoine physique de l'île. Il rassemble trois Objectifs vitaux : Eau propre et assainissement (ODD 6), Vie aquatique (ODD 14) et Vie terrestre (ODD 15).

Pourtant, malgré l'étiquette prestigieuse du Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'existence d'un Parc National, dix ans de gestion administrative n'ont produit qu'un déclin généralisé. On gère la dégradation du sanctuaire réunionnais au lieu d'arrêter les destructeurs.

Un réseau de tuyaux pisse-vin et des stations hors-la-loi : Le naufrage de l'ODD 6

L'ODD 6 exige de garantir l'accès à une eau propre et un assainissement décent. À La Réunion, le sous-investissement a transformé la gestion de l'eau en un scandale d'État.

Alors que l'île reçoit des pluies torrentielles, plus de 35 % de l'eau potable traitée s'évapore dans les fuites du réseau. Un tiers de la ressource est littéralement jeté par la fenêtre en raison de l'incapacité à entretenir les tuyaux. Dans les Hauts, au moindre épisode pluvieux, des milliers d'habitants voient couler au robinet une eau boueuse, impropre à la consommation, pendant que les nappes phréatiques récoltent en profondeur les résidus de la pollution des sols.

Pire encore : l'assainissement est devenu un pollueur majeur. Les services de l'État ont dû multiplier les mises en demeure et les astreintes financières contre des usines de dépollution défaillantes. Incapables de traiter les volumes, ces installations rejettent chaque jour des tonnes d'azote et de phosphore non nettoyées. Rejetées dans nos ravines, ces matières organiques étouffent toute vie aquatique en pompant jusqu'à la dernière molécule d'oxygène.

Le lagon asphyxié et l'effondrement des plages : La faillite de l'ODD 14

Sur la côte, les conséquences de ce laisser-aller terrestre sont dévastatrices. L'ODD 14 impose la sauvegarde des océans. À La Réunion, la mer sert de dépotoir à nos faiblesses d'aménagement.

Les scientifiques sont formels : plus de 50 % de la barrière de corail du lagon est aujourd'hui malade ou morte. Ce n'est pas seulement le fait du réchauffement climatique mondial, mais le résultat direct de nos rejets côtiers. Gorgées des engrais et des saletés venus du littoral, les algues parasites prolifèrent, étouffent le corail et l'empêchent de construire sa carapace de pierre.

En laissant mourir le récif, nous détruisons notre propre bouclier. Privées de cette barrière naturelle qui brisait l'océan, les plages de l'Hermitage ou de Boucan Canot se font dévorer par les vagues. Le sable disparaît, les fronts de mer s'effondrent, et la vulnérabilité de l'île face aux cyclones devient maximale.

200 hectares sacrifiés par an et espèces en péril : La réalité de l'ODD 15

L'ODD 15 exige d'arrêter le pillage de la terre et l'extinction de la biodiversité. Le bilan territorial s'apparente à une fuite en avant.

Chaque année, La Réunion sacrifie entre 150 et 200 hectares de terres agricoles nourricières sous le béton des zones commerciales et du mitage urbain. On détruit la terre arable qui pourrait nous nourrir demain pour y poser du bitume et des parkings. Dans nos forêts, les plantes invasives étouffent les espèces endémiques uniques au monde. Dépossédé de son habitat naturel, l'oiseau vertueux de notre patrimoine, le Tuit-Tuit, en est réduit à survivre avec à peine 150 couples survivants au sommet de la Roche Écrite.

Les chiffres certifiés du naufrage : 35 % d'eau potable perdue dans la nature (Office de l'Eau, 2024), 50 % du corail dégradé ou mort (IFREMER, 2024), des usines de dépollution sous sanction préfectorale (DEAL, 2024), 200 hectares de terres fertilisées bétonnés par an (SAFER, 2024).

L'impératif de la rupture : Un pilote unique pour l'eau, des technologies de choc et le blocus du béton

On ne sauvera pas le sanctuaire réunionnais avec des mesurètes ou des dépliants d'information. L'Agenda 2030 exige de reprendre le contrôle du territoire par la force de la règle et de l'innovation :

Création de la Régie Unique de l'Eau de La Réunion :

Liquider le mille-feuille des régies et des syndicats communaux. Instaurer un Opérateur Unique Public à l'échelle de l'île avec une obligation légale de résultat : rénover d'urgence les tuyaux par gainage interne pour stopper les 35 % de fuites sous trois ans et imposer la conformité absolue des stations de dépollution sous peine de poursuites judiciaires directes contre les décideurs.

Dépistage numérique des fuites et recyclage intégral des eaux :

Tapisser le réseau d'eau de capteurs intelligents capables d'entendre sous terre les micro-fissures avant l'accident. Interdire le rejet des eaux usées en mer sans passage par un filtrage biologique par les plantes, et imposer la réutilisation de cette eau nettoyée pour l'agriculture et les besoins urbains. Pas une goutte de pollution ne doit plus toucher le lagon.

Bio-récifs imprimés en 3D et bouturage massif :

Pour réparer ce que nous avons détruit, immerger d'urgence sur le plateau marin des structures récifales synthétiques en béton neutre imprimées en 3D. Y fixer des boutures de coraux ultra-résistants pour reconstruire immédiatement le brise-lame naturel de l'île et ramener la vie marine.

Sanctuarisation totale des terres et fermes urbaines verticales :

Appliquer le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de manière punitive : plus un seul mètre carré de terre agricole ou naturelle ne doit être livré aux promoteurs. Pour assurer notre alimentation, convertir les friches industrielles en fermes verticales étagées consommant 90 % d'eau en moins et zéro pesticide.

« Une île qui épuise son eau et détruit ses récifs est un navire qui perce sa propre coque au milieu de l'océan. »

— Hubert Reeves, Astrophysicien et défenseur de la nature

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

**« Kissa lé kapab anpèsh la mèr bate ? » :
In kozman pou la rout**

Mézami dopi k'lo mond lé mond, dopi k'néna la mèr ébin la mèr i bate kissoi doussman, kissoi for, kissoi mèm an ra d'maré. Mi oi pa nou anpèsh la mèr bate. Mi oi pa lé zom dsi la tèr apré anpèsh la mèr épi son bann mouvman natirèl.

Mé nou lé dann in kozman é sé par rapor nout sossyété épi son bann zabitid ké ni doi anparl nout kozman. Souvan défoi i di sa kan la sossyété lé antréné dann in mouvman d'la di-la fé. Demoune i yèm kozé é kissa i sava anpèsh azot kozé ? Mi oi pa.

Konm mi oi pa kissa i sava anpèsh la mèr bate. Sa lé pli for k' nou, ni gingn pa rivaliz avèk li donk mi kite azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan sipétadyé.

Justin